

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 5 DÉCEMBRE 2016

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/11/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 12/12/2016

Délibération n° D-2016-449

Cessions de parcelles au lieudit "Le Dixième"

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Elodie TRUONG, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Christophe POIRIER

Excusés :

Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

**Direction Urbanisme et Action
Foncière**

Cessions de parcelles au lieudit "Le Dixième"

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La collectivité est propriétaire d'un ensemble de terrains, sis au lieudit « Le Dixième », cadastrés ainsi qu'il suit :

LIEUDIT	SECTION	NUMERO	SUPERFICIE EN M²
Le Dixième	AE	196	935
Le Dixième	AE	200	1 350
Le Dixième	AE	201	1 243
Le Dixième	AE	524	477
Le Dixième	AE	525	1 041
Rue de la Chaintre Brulée n° 20	AE	526	1 048
Rue de la Chaintre Brulée	AE	682	694
Le Dixième	AE	684	844
Rue du Dixième n° 32	AE	687	975
Rue de la Chaintre Brulée n° 18	AE	690	995
TOTAL			9 602

Cet ensemble de terrains avait fait l'objet de demandes d'acquisition par des promoteurs, sans recevoir de suite et sans que les projets aient abouti.

Un nouveau promoteur a travaillé sur ce secteur, et s'est porté acquéreur de ces parcelles.

Cette cession a été convenue au prix de 25 € HT/m² conformément à l'avis de valeur délivré par le service de France Domaine et représente un prix de DEUX CENT QUARANTE MILLE CINQUANTE EUROS (240 050,00 €).

Il est précisé qu'il s'agit pour la collectivité, d'une opération strictement patrimoniale, et en conséquence non soumise à TVA.

La recette sera imputée au budget de l'exercice correspondant.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- céder l'ensemble des parcelles désignées dans le tableau ci-dessus pour le prix de 240 050,00 € ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte authentique à intervenir soit au plus tard le 30 juin 2017 après l'obtention par l'acquéreur des autorisations d'urbanisme purgées de tous recours.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DEPARTEMENTALE

DES FINANCES PUBLIQUES DES DEUX-SEVRES

SERVICE FRANCE DOMAINE

44, RUE ALSACE-LORRAINE

BP 19149

79061 NIORT CEDEX 9

TELEPHONE : 05.49.06.39.36

TÉLÉCOPIE : 05.49.24.63.32

AVIS DU DOMAINE

Cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers

Art. L. 5211-10, alinéa 2 ; L. 2241-1, alinéa 3 et L. 5722-3, alinéa 2
du Code Général des Collectivités Territoriales

N° 2012/191 V 023

Enquêteur : Jean Claude Joulain

Courriel : jean-claude.joulain@dgfip.finances.gouv.fr

1 - Propriétaire : Commune de NIORT

2 - Date de réception de la demande d'avis : 28 octobre 2016

3 - Situation du bien : NIORT

- adresse : Le Dixième

- références cadastrales : section AE n^{os} 196, 200, 201, 524, 525, 526, 682, 684, 687 et 690
pour un total de 9 602 m²

4 - Description sommaire : Parcelles de terrain d'un seul tenant en nature jardins.

5 - Réglementation d'urbanisme : En zone AUM au PLU.

6 - Situation locative : Libre à la vente.

7 - Conditions de la vente : Cession envisagée au prix de 25 € le m².

8 - Valeur vénale de l'immeuble cédé :

Le cession envisagée sur la base de 25 € le m², soit **240 050 €**, est conforme à la valeur vénale de l'ensemble des terrains et n'appelle pas d'observations de la part du service.


9 - Observations :

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

A NIORT, le 03 novembre 2016

Pour l'Administrateur Général des Finances Publiques,
L'inspecteur des Finances Publiques


Jean Claude Joulain